

POLITIQUE BIODIVERSITÉ

Politique générale du Groupe

Contents

1. Périmètre	2
2. Contexte	2
3. Gouvernance	2
4. Actions	3
5. Mise en œuvre dans les processus du Groupe	4

1. Périmètre

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités du Groupe, ainsi qu'à la chaîne amont. Elle couvre les entités du reporting financier consolidé.

2. Contexte

La planète fait face à une érosion de la biodiversité sans précédent depuis le début de l'humanité. Les activités humaines sont à l'origine de cette sixième extinction de masse annoncée. En effet, toute activité humaine est dépendante de la nature, qui contribue directement et indirectement à la bonne qualité de la vie, en fournissant des biens matériels (eau, matières premières, etc.), en régulant les conditions environnementales (climat, qualité de l'eau, de l'air, des sols, ...) et par des contributions non matérielles (cadre de vie, santé, rôle culturel...).

Pour répondre à cet enjeu planétaire, chaque acteur, public ou privé, peut agir à son niveau en fonction des impacts et dépendances à la biodiversité en lien avec ses activités.

Les activités du Groupe sont en interaction constante avec la biodiversité : certaines bénéficient des services rendus par la nature (biomasse, cours d'eau, régulation climatique) et d'autres, via l'emprise au sol des sites industriels, engendrent un impact sur les écosystèmes, variables en fonction du type d'activité et de la localisation des sites.

Mais que ce soit à la ville ou à la campagne, les sites d'ENGIE peuvent contribuer à la restauration des continuités écologiques et à la préservation de la biodiversité ordinaire.

ENGIE est engagé pour la préservation de la biodiversité depuis 2011, tout d'abord au travers de ses engagements dans la Stratégie Nationale Française pour la Biodiversité, puis dans une dimension plus internationale au travers de la signature du pledge de Cancun en 2016, de son adhésion à la campagne « Make it Mandatory » lors de la COP 15 de Kunming Montréal en 2022, et en publiant sa stratégie de prise en compte de la Nature dans ses activités dans le cadre de la campagne 2024 « It is Now for Nature ». Le Groupe a également pris des engagements concrets et mondiaux dès 2018 dans la démarche act4nature, puis en 2021 dans Entreprises Engagées pour la Nature¹ et act4nature International². Ces derniers engagements ont été réactualisés en 2023. ENGIE bénéficie de l'expertise de partenaires français et internationaux : le Comité Français de l'UICN³ et le World Conservation Monitoring Center de l'UNEP⁴. Certaines filiales du Groupe ont également des partenariats avec le Museum National d'Histoire Naturelle, la Ligue de Protection des Oiseaux, ou encore Birdlife à l'international.

3. Gouvernance

Le Conseil d'Administration d'ENGIE, appuyé du Comité d'éthique, d'environnement et de développement durable ("CEEDD"), s'assure de la prise en compte des différents enjeux extra-financiers (Environnement, Social et Gouvernance) dans la stratégie du Groupe, dont l'enjeu biodiversité. Il est aussi chargé de valider les objectifs ESG et d'examiner régulièrement les progrès.

Le Conseil d'Administration d'ENGIE, appuyé du Comité des Investissements et Technologies (CIT), s'assure de la bonne intégration des enjeux ESG, dont les impacts, risques et opportunités liés à la biodiversité, dans les projets d'investissement stratégiques pour le Groupe.

¹ [ENGIE | Engagés pour la nature \(ofb.fr\)](https://www.engie.com/fr/engagés-pour-la-nature)

² [ENGIE-VF-29_04.pdf \(act4nature.com\)](https://www.act4nature.com/act4nature-vf-29-04.pdf)

³ Union Internationale pour la Conservation de la Nature

⁴ United Nations Environment Programme

Le Comité exécutif valide les politiques du Groupe couvrant les enjeux Nature dont la biodiversité. Il soutient chacun des objectifs ESG associés et s'assurent de leur mise en œuvre et de l'évolution de la performance. La Directrice Générale est également signataire des engagements act4nature international.

4. Actions

ENGIE s'engage à respecter les lois et les réglementations environnementales et sociétales applicables à ses activités dans les pays où il intervient.

Avec pour ambition de contribuer aux objectifs mondiaux issus de la Convention sur la Diversité Biologique de Kunming Montréal, définis dans le Cadre Mondial pour la Biodiversité, le Groupe inscrit sa stratégie biodiversité dans une démarche Nature Positive.

Pour cela, fin 2023, le Groupe a renforcé et réactualisé ses objectifs et engagements à l'horizon 2030 afin de les renforcer et de les adapter à la trajectoire Nature Positive mondiale. Ces engagements sont bâtis en collaboration avec les parties prenantes des territoires sur lesquels le Groupe agit, conformément à la politique de dialogue avec ses parties prenantes, intégrant les communautés affectées, les communautés locales et les peuples autochtones.

A fréquence régulière, a minima annuellement, le Groupe analyse sur toute sa chaîne de valeur, ses impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité et des écosystèmes, selon les 5 pressions majeures définies par l'IPBES⁵ - modification de l'usage des sols, épuisement des ressources, changement climatique, pollution et espèces exotiques envahissantes - et ce, afin d'identifier les actions permettant de contribuer à réduire ses impacts et à maîtriser ses dépendances, tout en respectant les engagements communs des dispositifs act4nature international et Entreprises Engagées pour la Nature.

Afin de réduire l'empreinte terrestre ou aquatique, de contribuer à la restauration des corridors écologiques et de réduire la présence des espèces exotiques envahissantes, le Groupe :

- ✓ Met en place une gestion écologique des sites partout où cela est possible, c'est-à-dire, a minima, en bannissant l'utilisation de produit phytosanitaire chimique et en promouvant une gestion des espaces verts respectueuse de la Nature et de ses cycles, en favorisant la biodiversité locale/endémique.
- ✓ Localise les aires protégées et zones sensibles⁶ à proximité de ses sites industriels, à l'aide d'outils mis à disposition de tous ses collaborateurs, identifie et qualifie la proximité de ses sites afin de définir en concertation avec les parties prenantes du territoire, les actions les plus adaptées permettant de réduire au maximum ses impacts, voire les transformer en impacts positifs, tout en explorant des outils de certification et de financement innovants.
- ✓ S'engage à appliquer la séquence « éviter, réduire, compenser » partout dans le monde pour le développement des projets.

Afin de contribuer à la réduction de la pression sur la biodiversité liée au changement climatique, le Groupe a mis en place une politique climat visant à réduire fortement les émissions de gaz à effets de serre pour ses activités propres, mais aussi pour ses clients et ses fournisseurs.

Le Groupe s'attache à identifier et à mettre en œuvre, lorsque cela est possible, des Solutions fondées sur la Nature, conformes au standard défini par l'UICN, permettant à la fois de restaurer la biodiversité et les écosystèmes et de s'adapter face aux impacts du changement climatique ou aux catastrophes naturelles. Plus globalement le Groupe

⁵ Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services

⁶ Catégories UICN I à VI, KBA, sites UNESCO (naturels et mixtes), MAB, RAMSAR, Natura 2000

soutient et valorise les initiatives opérationnelles visant à développer des solutions innovantes et bénéfiques aux territoires sur tout le cycle de vie de ses activités.

Le Groupe agit sur sa chaîne de valeur au travers de sa politique d'achat durable pour y inclure la biodiversité, les sols, l'eau, la déforestation..., échange avec les principaux fournisseurs et sous-traitants, les soutient dans les défis liés à la nature, et accélère la transition écologique auprès de ses clients. Pour la biomasse issue de la filière bois, la politique forêt définit les principes et engagement du Groupe en matière de biomasse durable.

La sensibilisation et la formation sont des éléments clés dans la démarche d'appropriation de l'importance de la prise en compte de la biodiversité dans le développement de ses activités. Ainsi ENGIE poursuit la sensibilisation de ses collaborateurs à tous les niveaux hiérarchiques, et favorise l'échange de pratiques au sein de son réseau interne d'experts et praticiens.

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances en matière de biodiversité et des écosystèmes, le Groupe partage également ses observations, résultats d'études et d'inventaires faune et flore au travers de la plateforme GBIF⁷.

Enfin le Groupe s'appuie sur le maintien et le développement de ses partenariats avec les acteurs de la biodiversité pour l'intégrer au mieux dans le développement de ses activités mais aussi pour contribuer au développement de la connaissance sur la biodiversité au niveau local et international.

5. Mise en œuvre dans les processus du Groupe

Les enjeux liés à la biodiversité et aux écosystèmes sont pleinement intégrés dans les processus principaux du Groupe.

Processus stratégique : La stratégie d'ENGIE est impactée par les enjeux Nature dont la biodiversité. L'environnement fait partie de la raison d'être d'ENGIE et les enjeux associés sont intégrés dans les réflexions stratégiques.

Examens des performances : Le suivi de la performance en matière de biodiversité et la revue des objectifs se fait annuellement lors de la présentation des résultats de l'année au Comité Exécutif et au CEEDD.

Processus de vigilance : Une analyse des risques liés à la biodiversité pour les sites existants est réalisée annuellement. Les entités locales développent ensuite des plans d'action en concertation avec les parties prenantes au regard des impacts et risques identifiés. Ces plans d'action sont analysés et questionnés annuellement lors du reporting environnemental.

Processus d'investissement : Chaque investissement doit faire l'objet d'une évaluation ESG. La biodiversité est pleinement intégrée parmi les critères analysés, et les impacts et risques évalués pour les phases de construction et d'exploitation.

Relations avec les parties prenantes : Les plans d'action développés et mis en œuvre par les entités locales sont établis et suivis en concertation avec les parties prenantes pertinentes.

Formation des employés : ENGIE considère que l'acculturation, le développement des compétences et l'engagement de ses collaborateurs constituent un puissant levier pour accompagner la transformation de son activité. . Outre l'engagement permanent des opérateurs qualifiés en faveur d'opérations durables, ENGIE a créé sa Sustainability Academy en 2021 qui permet aux collaborateurs d'ENGIE d'être les ambassadeurs internes de la stratégie du Groupe et de sa mise en œuvre opérationnelle.

⁷ GLOBAL BIODIVERSITY INFORMATION FACILITY

Recherche et développement : La division Recherche et Innovation d'ENGIE mènent des travaux sur la mesure de l'empreinte biodiversité des activités et accompagne des thèses et travaux de recherche, par exemple sur la mise en œuvre de l'ERC ou le recensement d'espèces.

La mise en œuvre de cette politique et la mesure de l'efficacité des actions sont cadrées par des objectifs et cibles définis pour 2030.